

## Plant-Prod mélange d'oligoéléments chélatés

### SECTION 1: IDENTIFICATION

|  |   |
|--|---|
| <b>Identificateur du produit</b>               | Plant-Prod mélange d'oligoéléments chélatés                                 |
| <b>Autres moyens d'identification</b>          | 10046, 10047, 12429   |
| <b>Famille du produit</b>                      | Plant-Prod  |
| <b>Usage recommandé</b>                        | Engrais hydrosoluble pour les plantes.                                      |
| <b>Restrictions d'utilisation</b>              | Inconnu.  |
| <b>Identificateur du fabricant/fournisseur</b> | Master Plant-Prod Inc., 314 Orenda Rd. , Brampton, Ontario, Canada, L6T 1G1 |
| <b>Numéro de téléphone d'urgence</b>           | CANUTEC, 1-613-996-6666, 24 Hours   |
| <b>Date de préparation</b>                     | le 27 mai, 2016   |

### SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classifié selon le Règlement sur les produits dangereux du Canada (SIMDUT 2015) et la Hazard Communication Standard des États-Unis (HCS 2012).

#### Classification

Irritation oculaire - catégorie 2A; Toxicité pour la reproduction - catégorie 1; Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées - catégorie 2

#### Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement :

Danger

Mention(s) de(s) danger(s) :

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H360 Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Conseil(s) de prudence :

Prévention :

P201 Se procurer les instructions avant utilisation.

P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P264 Se laver soigneusement les mains et la peau après avoir manipulé.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Intervention :

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs

minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

P314 Demander un avis médical/Consulter un médecin en cas de malaise.

P337 + P313 Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical/Consulter un médecin.

Stockage :

P405 Garder sous clef.

Élimination :

P501 Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

#### **Autres dangers**

Inconnu.

### **SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS**

Mélange:

| Nom chimique                                      | Numéro de CAS | %     | LD50 (orale) |
|---|---------------|-------|--------------|
| Boric acid  | 10043-35-3    | 8     |              |
| Ethylenediaminetetraacetic acid, tetrasodium salt | 64-02-8       | < 3   |              |
| Nitrilotriacetic acid, trisodium salt             | 5064-31-3     | < 0.1 |              |

### **SECTION 4: PREMIERS SOINS**

#### **Mesures de premiers soins**

##### **Inhalation**

Transporter à l'air frais. Si la respiration est difficile, le personnel qualifié devrait administrer de l'oxygène d'urgence si un Centre antipoison ou un médecin recommande de le faire. Si la respiration est interrompue, le personnel qualifié devrait commencer à donner la respiration artificielle. Demander immédiatement un avis médical ou consulter immédiatement un médecin.

##### **Contact avec la peau**

Éviter le contact direct. Porter une combinaison de protection contre les produits chimiques, si nécessaire. Enlever immédiatement les vêtements contaminés, les chaussures et les articles de cuir (p. ex. bracelets de montre, ceintures) contaminés. Rincer la peau immédiatement et doucement à l'eau tiède pendant au moins 30 minutes. Laver en profondeur les vêtements, les chaussures et les articles de cuir avant de les réutiliser ou les éliminer de façon sécuritaire. En case d'exposition prouvée ou suspectée, demander un avis médical ou consulter un médecin.

##### **Contact avec les yeux**

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Rincer immédiatement les yeux contaminés à l'eau tiède, en douceur, pendant 15 à 20 minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes. Si l'irritation des yeux persiste, demander un avis médical ou consulter un médecin.

##### **Ingestion**

Rincer la bouche avec de l'eau. Appeler immédiatement un Centre antipoison ou un médecin. Ne jamais rien administrer par la bouche à la personne qui est en train de perdre conscience, est inconsciente ou a des convulsions. Ne pas faire vomir.

#### **Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés**

May cause mild irritation.

#### **Prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial**

##### **Instructions particulières**

See first aid information above. Note to Physicians: Provide general supportive measures and treat symptomatically.

##### **Problèmes de santé aggravés par une exposition au produit**

Aucun connu.

## SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

### Agents extincteurs

#### Agents extincteurs appropriés

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement.

#### Agents extincteurs inappropriés

NE PAS utiliser de jet d'eau.

### Dangers spécifiques du produit

Ne brûle pas. Peut intensifier un incendie.

Durant un incendie, les matières dangereuses suivantes peuvent être produites : oxydes de nitrogènes corrosifs et comburants; monoxyde de carbone très toxique et dioxyde de carbone; iron oxides. boron oxide; metal oxides.

### Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements protecteurs.

Les pompiers peuvent entrer dans la zone s'ils portent un APRA à pression positive et une tenue de feu complète.

## SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

### Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Évacuer les lieux immédiatement. Isoler la zone de danger. Ne pas laisser entrer le personnel superflu ou non protégé. Retirer ou isoler les matières incompatibles et tout autre matériel dangereux. Éviter la formation de poussière. Ensure adequate ventilation.

### Précautions relatives à l'environnement

Empêcher la pénétration dans les égouts, le sol, ou les cours d'eau.

### Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Contenir le déversement. Éviter le contact avec des matières combustibles, les matières organiques et les sources d'inflammation. Recueillir au moyen d'une pelle, d'une écope ou d'un aspirateur HEPA approuvé et placer dans un récipient approprié en vue de l'élimination. Examiner la Section 13 (Données sur l'élimination) de la présente fiche de données de sécurité.

## SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Éviter tout contact accidentel avec des produits chimiques incompatibles. Prévenir l'exposition cutanée. Ne pas inhaler ce produit. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas avaler. Éviter l'exposition durant la grossesse et pendant l'allaitement. N'utiliser qu'aux endroits où la ventilation est adéquate. Éviter de produire de la poussière. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues, et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. Garder les récipients bien fermés s'ils sont inutilisés ou vides. Bien se laver les mains après avoir manipulé ce produit et avant de manger, d'utiliser les toilettes ou de quitter le lieu de travail.

### Conditions de sûreté en matière de stockage

Stocker dans le récipient d'expédition original étiqueté. Stocker dans un récipient fermé. Stocker dans une zone ayant les caractéristiques suivantes : frais, sec, isolé des matériaux incompatibles (voir la Section 10 : Stabilité et réactivité). Tenir hors de portée des enfants.

## SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Paramètres de contrôle

| Nom chimique                                      | ACGIH TLV®          |                     | OSHA PEL             |         | AIHA WEEL |     |
|---|---------------------|---------------------|----------------------|---------|-----------|-----|
|   | TWA                 | STEL                | TWA                  | Ceiling | 8-hr TWA  | TWA |
| Boric acid  | 2 mg/m <sup>3</sup> | 6 mg/m <sup>3</sup> |                      |         |           |     |
| Ethylenediaminetetraacetic acid, tetrasodium salt |                     |                     | 15 mg/m <sup>3</sup> |         |           |     |

### Contrôles d'ingénierie appropriés

Identificateur du produit : Plant-Prod mélange d'oligoéléments chélatés

Date de préparation : le 27 mai, 2016

Page 03 de 07

Utiliser un système de ventilation par aspiration à la source, si la ventilation générale ne suffit pas à contrôler la quantité de produit dans l'air. Prévoir une douche oculaire dans la zone de travail, s'il existe des risques de contact ou d'éclaboussures.

#### Mesures de protection individuelle

##### Protection des yeux et du visage

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques.

##### Protection de la peau

Protéger la peau exposée au moyen de gants isolés qui conviennent aux basses températures, des manches longues, un tablier de protection et des pantalons recouvrant les bottes ou par-dessus les souliers.

##### Protection des voies respiratoires

Utiliser un appareil respiratoire ou un masque antipoussières approprié. Ou, si les opérations de manutention génère des poussières, half mask with a particle filter P2 (EN 143).

## SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### Propriétés physiques et chimiques de base

|   |  |
|---|--|
| Apparence   | Poudre fine. Dimension des particules: Pas disponible    |
| Seuil olfactif  | Pas disponible   |
| pH  | Pas disponible   |
| Point de fusion/Point de congélation                                | Pas disponible (fusion); Pas disponible (congélation)    |
| Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition                  | Pas disponible   |
| Point d'éclair  | Pas disponible   |
| Taux d'évaporation  | Pas disponible   |
| Inflammabilité (solides et gaz)                                     | Ne brûle pas.  |
| Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité | Pas disponible (supérieure); Pas disponible (inférieure) |
| Tension de vapeur   | Pas disponible   |
| Densité de vapeur   | Pas disponible   |
| Densité relative (eau = 1)  | Pas disponible   |
| Solubilité  | Pas disponible dans l'eau                                |
| Température d'auto-inflammation                                     | Pas disponible   |
| Température de décomposition  | Pas disponible   |
| <b>Autres informations</b>  |  |
| État physique   | Solide   |
| Formule moléculaire   | Sans objet   |
| Poids moléculaire   | Sans objet   |
| Densité en vrac   | Pas disponible   |
| Température critique  | Pas disponible   |

## SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### Réactivité

Non réactif dans des conditions normales d'utilisation. Peut intensifier un incendie.

### Stabilité chimique

Habituellement stable.

### Risque de réactions dangereuses

Aucun prévu dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.

### Conditions à éviter

Identificateur du produit : Plant-Prod mélange d'oligoéléments chélatés

Date de préparation : le 27 mai, 2016

Page 04 de 07

Chaleur. Flamme nue, étincelles, décharge électrostatique, chaleur et autres sources d'ignition. Eau, teneur en eau ou humidité.

#### Matériaux incompatibles

Agents oxydants forts (p. ex. acide perchlorique), agents réducteurs forts (p. ex. hydrures).

#### Produits de décomposition dangereux

Monoxyde de carbone très toxique et dioxyde de carbone; oxydes d'azote; iron oxides; metal oxides; boron oxides.

## SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

### Voies d'exposition probables

Inhalation.

### Toxicité aiguë

| Nom chimique                                      | DL50 (orale)    |  |
|---|-----------------|--|
| Boric acid  | 2660 mg/kg      |  |
| Ethylenediaminetetraacetic acid, tetrasodium salt | 890 mg/kg (rat) |  |

### Corrosion/Irritation cutanée

Une exposition prolongée ou répétée peut irriter ou brûler la peau.

### Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Peut causer une très légère irritation, selon les renseignements relatifs à des produits chimiques très semblables.

### Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

#### Inhalation

Peut être nocif selon les renseignements relatifs à des produits chimiques très semblables.

#### Absorption par la peau

Non absorbé par la peau.

#### Ingestion

Peut être nocif selon les renseignements relatifs à des produits chimiques très semblables.

### Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées

Peut causer damage to organs through prolonged or repeated exposure.

### Cancérogénicité

| Nom chimique | CIRC | ACGIH® | NTP | OSHA |
|--------------|------|--------|-----|------|
| Boric acid   |      | A4     |     |      |

N'est pas réputé cancérogène.

### Toxicité pour la reproduction

#### Développement de la progéniture

Aucun renseignement n'a été trouvé.

#### Fonction sexuelle et la fertilité

Peut causer des effets sur les fonctions sexuelles et/ou la fertilité. (Boric acid)

#### Effets sur ou via l'allaitement

Aucun renseignement n'a été trouvé.

### Mutagénicité sur les cellules germinales

Aucun renseignement n'a été trouvé.

### Effets d'interaction

Aucun renseignement n'a été trouvé.

## SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Identificateur du produit : Plant-Prod mélange d'oligoéléments chélatés

Date de préparation : le 27 mai, 2016

Page 05 de 07

## Écotoxicité

### Dangers aigus pour le milieu aquatique

| Nom chimique | CL50 pour les poissons  | CE50 pour les crustacés | CEr50 pour les plantes aquatiques | CEr50 pour les algues |
|--------------|---|-------------------------|-----------------------------------|-----------------------|
| Boric acid   | 11100 mg/L<br>(Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel); 96 heures) |                         |                                   |                       |

### Persistance et dégradation

Aucun renseignement n'a été trouvé.

### Potentiel de bioaccumulation

Aucun renseignement n'a été trouvé.

### Mobilité dans le sol

Aucun renseignement n'a été trouvé.

### Autres effets nocifs

Aucun renseignement disponible.

## SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

### Les méthodes d'élimination

Communiquer avec les autorités environnementales locales afin de connaître les méthodes d'élimination ou de recyclage approuvées pour votre juridiction. Generation of waste should be avoided or minimized. Ce produit et son récipient doivent être éliminés comme des déchets dangereux. NE PAS vider dans des égouts, sur le sol ou dans un cours d'eau.

## SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

N'est pas régi par le Règlement canadien sur le transport de marchandises dangereuses. N'est pas régi par le Règlement DOT É.-U. N'est pas régi par le Règlement IATA.

**Précautions spéciales** Sans objet

**Transport en vrac aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et du Recueil IBC**

Sans objet

## SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

### Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

#### Canada

##### Liste intérieure des substances (LIS)/liste extérieure des substances (LES)

Tous les ingrédients sont inscrits sur la Liste intérieure des substances (LIS) ou n'ont pas à être déclarés.

##### LCPE - Inventaire national des rejets de polluants (INRP)

Aucun ingrédient sont répertoriés dans l'INRP.

#### États-Unis

##### Toxic Substances Control Act (TSCA) Section 8(b)

Tous les ingrédients figurent sur l'inventaire de la TSCA.

## SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

**FDS préparée par** MPPI Technical Department

**Numéro de téléphone** 905-793-8000

**Date de préparation** le 27 mai, 2016

Identificateur du produit : Plant-Prod mélange d'oligoéléments chélatés

Date de préparation : le 27 mai, 2016

**Date de la plus récente version révisée**

le 12 octobre, 2018

**Indicateurs de révision**

Le contenu suivant de la FDS a été modifié le 25 août, 2016:  
Section 11 - Données toxicologiques; Valeurs CL50/DL50.

**Références**

Base de données CHEMINFO. Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST).

**Avis**

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni Maître Plant-Prod Inc., ni aucun de ses distributeurs, ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit quant à l'exactitude ou l'exhaustivité de l'information contenue dans ce document. Bien que certains dangers soient décrits, nous ne pouvons pas garantir que ce sont les seuls risques qui existent. La détermination finale de la convenance de tout produit est la responsabilité exclusive de l'utilisateur. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence.